

# École fédérale des forestiers

Autor(en): **Landolt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **26 (1875)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785641>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### Ecole fédérale des forestiers.

Du 2 au 4 juillet l'école fédérale de sylviculture fit une excursion dans les forêts situées sur la Hohenrhône, près d'Einsiedeln, de Schwyz, de Stanz (Bürgen) et de Lucerne; disons d'abord qu'elle n'eût qu'à se louer de l'accueil bienveillant et hospitalier qu'elle reçut partout sur son passage. Le but spécial de cette excursion était d'offrir aux élèves l'occasion d'apprendre à connaître l'état des forêts sur les avant-monts les plus élevés qui s'appuient contre la chaîne alpine.

Le 2 juillet nous visitâmes par un temps pluvieux la forêt communale de Richterswyl située sur la Hohenrhône, cette forêt est bien peuplée et entretenue avec soin; puis nous traversâmes les forêts de Höfe (Schwyz) qui renferment de vastes cultures, et celles d'Oberægeri (Zug) pour nous rendre vers la grande et belle pépinière de la corporation de Binzen. A Einsiedeln nous fûmes fort hospitalièrement accueillis par Mr. le conseiller d'état Benziger, après quoi le père régisseur du couvent nous conduisit vers les pépinières situées dans le plus proche voisinage et nous fit visiter les édifices même du couvent.

Puis les administrateurs de la corporation d'Einsiedeln conduisirent notre petite troupe à travers le torrent du Steinbach, qui roule beaucoup de galets jusque sur l'alpe de Staubrig, et de là sur les pentes qui entourent le vallon d'Amsel au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest. Après avoir admiré de très beaux vieux peuplements et de récentes cultures sur les pentes du Steinbach, nous pûmes voir à loisir un grand domaine forestier appartenant en partie au district d'Einsiedeln, en partie à la corporation de l'Oberallmend à Schwyz, et dans lequel les mauvaises suites d'une exploitation exagérée et du défaut d'un traitement régulier des forêts se montrent avec beaucoup d'évidence.

Un soirée familière passée gaiment à la brasserie d'Einsiedeln réveilla les esprits fatigués à la suite d'ascensions laborieuses et d'un temps pluvieux, et dissipa les soucis de plusieurs sur les conséquences possibles d'un bain de pieds un peu trop prolongé.

Le 3 juillet nous remontâmes la vallée paisible d'Alpthal au fond de laquelle le torrent a causé par places d'assez grands ravages, et nous arrivâmes entre les deux Mythen, où nous attendait, par des torrents de pluie, Mr. Felber, inspecteur forestier de la

corporation de l'Oberallmend de Schwyz. Les nuages persistant à envelopper la montagne, il ne pût être question d'exécuter l'ascension projetée du Grand Mythen, et Mr. Felber nous conduisit à Schwyz à travers les forêts qui recouvrent le flanc occidental des Mythen, et nous fit visiter en passant les pépinières situées au pied de ces forêts.

Pendant un excellent souper qui nous fut servi au casino, des discussions animées s'engagèrent entre les administrateurs de la corporation, l'inspecteur forestier et leurs hôtes sur l'amélioration de l'économie forestière dans les montagnes et l'on fut généralement d'accord pour souhaiter que l'inspecteur puisse parvenir à réaliser son programme des réformes les plus urgentes à introduire dans l'aménagement des forêts de la corporation de l'Oberallmend.

La promenade de Schwyz à Brunnen exécutée le 4 juillet à une heure matinale, la traversée sur Buochs, et l'excursion de Stanz à Stanzstad par une partie des futaies de hêtres très-intéressantes qui recouvrent les pentes rapides du versant méridional du Bürgenberg, et que l'on exploite par coupes rases, nous furent d'autant plus agréables que le ciel avait pris un aspect plus serein, et que le soleil avait enfin séché nos vêtements mouillés dès le commencement de la course. De Stanzstad un vapeur nous transporta à Lucerne. Là nous pûmes encore, en compagnie du forestier, visiter de très-belles cultures d'âges divers dans les forêts que la ville de Lucerne possède sur la colline du Gütsch, et dont une partie a été transformée en parc d'agrément, puis au moment de boire le coup de l'étrier, nous fûmes de nouveau rafraîchis par une bonne averse de pluie.

Quoiqu'il en soit cette courte excursion nous offrit à la vue bien des faits riches d'enseignements. Les vastes cultures, promettant le meilleur succès, que l'on exécute depuis bientôt dix ans dans les forêts du district Höfe (Wollerau etc.) et de la corporation d'Einsiedeln démontrent clairement que l'opinion populaire d'après laquelle la plantation d'arbres forestiers ne pourrait pas réussir à la montagne, ne repose que sur des préjugés. Les grandes pépinières, fort bien entretenues que l'on a établies dans les forêts de ces corporations et dans celles de Schwyz, montrent que là où l'on dispose de terrains pas trop inclinés, la production de bon plants ne rencontre pas de grandes difficultés, et l'abolition du parcours des chèvres dans les forêts d'Einsiedeln a donné la preuve

que même les habitants pauvres, du moins dans cette contrée, peuvent se passer de cette ressource sans en ressentir un préjudice permanent.

D'un autre côté les grandes étendues de pentes dénudées ou trop maigrement boisées que présentent les versants de la vallée supérieure de la Sihl, sont un sérieux avertissement, qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques pour réformer sur toutes nos montagnes l'économie forestière. Ici tout spécialement, on peut contempler la preuve la plus évidente que les forêts, lorsqu'on les exploite à la longue d'une manière exagérée et qu'on ne les garantit pas suffisamment contre le parcours du bétail, doivent bientôt disparaître ou du moins s'éclaircir à tel point qu'elles ne peuvent plus livrer de produits suffisants, ni remplir le grand rôle qu'elles ont à jouer dans l'économie de la nature. Ce résultat est inévitable, soit qu'on les exploite par un jardinage irrégulier, sans ménagement pour le recru qui devait les repeupler, soit que l'on pratique ces coupes rases malheureusement trop usitées sur une grande étendue du pays.

Nous avons été réjouis de pouvoir nous convaincre que non seulement les administrateurs des corporations riches en forêts et les hommes éclairés du peuple ont reconnu la nécessité d'introduire une meilleure économie forestière, mais encore qu'ils sont décidés à faire pour y parvenir les sacrifices nécessaires. La cause pour laquelle leurs efforts n'ont pas été couronnés jusqu'ici de tout le succès désirable, gît essentiellement dans la circonstance que la plupart des membres de ces corporations ne veulent pas prêter la main aux améliorations proposées, les uns parce qu'ils n'en savent pas saisir l'utilité, les autres par attachement aux vieux usages ou bien par égoïsme, et qu'il manque d'une législation qui puisse les contraindre à entendre raison. Or comme l'expérience montre, aussi dans le canton de Schwyz, que les lois forestières ne trouvent pas grâce devant le peuple, et ne peuvent par conséquent pas entrer en vigueur, tous ceux qui ont à cœur le prochain établissement d'une bonne économie forestière, désirent ardemment la promulgation d'une loi fédérale qui enjoigne aux cantons d'organiser convenablement leur économie forestière.

Puissent les espérances qu'ils rattachent à l'art. 24 de la constitution fédérale pour l'établissement d'une culture qui augmente

la prospérité et la sécurité du pays se voir bientôt réalisées, et le succès répondre à leur attente.

Le programme des cours pour l'école des forestiers n'a subi aucune modification importante; il a été établi comme suit pour le semestre d'hiver de 1875/76 :

*Cours de première année.*

	Heures.	
Mathématiques avec répétitions	4	prof. Stocker.
Physique expérimentale	4	„ Mousson.
Chimie inorganique	6	„ V. Meyer.
Répétitions	1	„ Le même.
Zoologie	4	„ Guillebau.
Principes de botanique générale	3	„ Cramer.
Eléments des sciences forestières	4	„ J. Kopp.
Dessin des plans	2	„ Wild.

*Cours de deuxième année.*

	Heures.	
Dessin des plans	2	prof. Wild.
Topographie	3	„ Le même.
Construction des chemins et travaux hydrauliques	3	„ Pestalozzi.
Chimie agricole	2	„ Schulze.
Géologie	4	„ Heim.
Administration générale	4	„ Cohn.
Climatologie forestière et étude des sols	5	„ J. Kopp.
Taxation des forêts	3	„ Landolt.
Excursions et exercices pratiques	1 jour.	Le même.

*Cours du cinquième semestre.*

	Heures.	
Tractation des affaires	2	prof. Landolt.
Aménagement et estimation des forêts	4	„ Le même.
Exploitation des bois	3	„ „ „
Excursions et exercices	1 jour	„ „ „
Arpentage au théodolithe avec exercices pratiques	3	„ Pestalozzi.

Les élèves ont le droit de suivre des cours à leur choix dans la division des sciences philosophiques et politiques. Les cours énumérés ci-dessus sont obligatoires.

Ceux qui désirent être admis comme élèves réguliers doivent se faire inscrire jusqu'au 9 Octobre au bureau du Directeur de l'école polytechnique. Les examens d'admission commencent le 18 et l'enseignement le 26 Octobre.

La finance scolaire est de 100 fr. par an, plus 5 fr. de contribution annuelle à la bibliothèque et à la caisse des malades; une finance de 5 fr. se perçoit une fois pour toutes à l'inscription.

L a n d o l t.

**Lichtensteig.** (Dommages causés par des écureuils dans le Toggenbourg) Vers la fin du mois de Mars deux propriétaires de forêts privées dans la commune de Nesslerau m'ont fait parvenir des plaintes sur les dommages causés dans leurs forêts par les écureuils. Ces jolis petits rongeurs n'étant d'ordinaire nullement fréquents dans la contrée, ces plaintes m'étonnèrent vivement et je dus me rendre en lieu et place pour me convaincre de leur bien fondé. Les deux parcelles de forêts dans lesquelles les écureuils incriminés s'étaient établis n'ont qu'une petite étendue; elles sont situées sur la rive gauche de la Thur, un peu au dessus du village de Krummenau. Dans l'une des parcelles, ils n'ont en dommagé que des sapins blancs, dans l'autre ils ne se sont attaqués qu'aux mélèzes. Dans la première, qui est peuplée d'épicéas et de sapins blancs d'âges divers, les pousses terminales et aussi en partie les bourgeons du dernier verticille de tous les sapins de 10 à 15 ans ont été coupés net, ainsi que les bourgeons supérieurs d'une centaine de perches âgées de 30 à 40 ans. L'aspect de la coupure trahit à première vue la dent de l'écureuil; la cicatrice était encore fraîche et indiquait que le dommage était de récente date. Sans doute que la longue durée et la sévérité de l'hiver avait poussé ces animaux à bout de provisions, à commettre ce délit. Le dommage n'est d'ailleurs pas aussi grave qu'on se le figure au premier abord. Le sapin blanc a une si grande vigueur de reproduction, que le mal pourra sans doute être promptement réparé, sauf la perte d'accroissement. La seconde parcelle est une plantation d'épicéas et de mélèzes âgés de 15 à 20 ans, ici les mélèzes portent presque tous de fortes cicatrices, provenant de ce que l'écorce a été pelée depuis 10 à 20' au-dessus du sol jusqu'à quelques pieds endessous du sommet; cependant l'enlèvement de l'écorce n'a été pratiqué que latéralement nulle part on ne remarque qu'un anneau entier d'écorce ait été